

PRÉSENTATION DU PLAN DE FORMATION 2017-2018

Le plan de formation du Territoire de Belfort : une double articulation.

L'objectif du plan de formation est double : accompagner chaque personnel dans la mise en œuvre des réformes impulsées par l'Institution ; permettre à chaque personnel de réaliser son développement professionnel en continu, en réponse aux problématiques professionnelles auxquelles il est confronté.

Pour l'année 2017-2018, les priorités retenues s'inscrivent pleinement dans les priorités nationales

- La consolidation de la scolarité obligatoire : accompagnement des nouveaux programmes, différenciation pédagogique, évaluation des acquis des élèves
- L'école inclusive et la sécurisation des parcours : prévention du décrochage, climat scolaire
- L'école à l'ère du numérique
- L'école maternelle
- La maîtrise des fondamentaux

Le plan de formation s'inscrit dans le plan académique de formation et s'appuie sur le cahier des charges du continuum de formation des personnels des 1er et 2nd degrés de l'académie de Besançon (mars 2017).

Les formations institutionnelles du premier degré sont déclinées à trois échelles

- **des formations académiques du premier degré** déclinées par département à destination des formateurs directeurs d'école et des néo-titulaires ou concernant la préparation aux épreuves du CAFIPEMF.
- **des formations départementales** répondant aux priorités nationales et portant notamment sur ce qui relève de l'accompagnement du plan national numérique.
- **des formations** locales inter-degrés entre un collège et son réseau d'écoles.

Orientations du plan de formation départemental 2017-2018

Les équipes d'école ont été sollicitées pour faire remonter leurs besoins de formation en juin 2017 : dix écoles ont été retenues selon des critères en termes de type d'écoles (RPI, école n'entrant dans aucun dispositif de formation) et de priorités (le climat scolaire, le numérique à l'école maternelle et les langues vivantes). Ces écoles ont été informées des formations dont elles pourront bénéficier.

Les stages à inscriptions individuelles sont plus nombreux que l'année scolaire précédente pour permettre à chaque personnel de réaliser son développement professionnel.

Les usages pédagogiques du numérique concernent un nombre important d'enseignants engagés dans le déploiement de l'école numérique.

Les demandes de formation formulées lors du CHSCT ont été prises en compte.

Organisation de la formation 2017-2018

Des stages à candidatures individuelles ou à public désigné sont inscrits au plan de formation. L'inscription pour les stages à candidature individuelle ou hors temps scolaire se fait sous GAIA

M. Pascal Malcuit est désormais conseiller pédagogique chargé de la formation continue, il est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches de formation et le suivi de l'organisation du plan de formation.

Les stages se dérouleront de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 afin d'assurer une formation de qualité conséquente.